



HAL
open science

Appui au volet ” Professionnalisation des organisations de producteurs ” du projet BV-LAC. Mise en place du réseau de fermes de références avec les opérateurs du projet.

E. Penot

► **To cite this version:**

E. Penot. Appui au volet ” Professionnalisation des organisations de producteurs ” du projet BV-LAC. Mise en place du réseau de fermes de références avec les opérateurs du projet.. 2007. cirad-00767579

HAL Id: cirad-00767579

<https://hal.science/cirad-00767579>

Preprint submitted on 20 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



REPOBLIKANY MADAGASIKARA
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

Projet de mise en valeur et de protection
des Bassins versants du Lac Alaotra

**APPUI AU VOLET
« PROFESSIONALISATION DES ORGANISATIONS DE
PRODUCTEURS » DU PROJET BV-LAC**

**Mise en place du réseau de fermes de références
avec les opérateurs du projet.**

Mission Aout 2007

Eric Penot

**Mission d'appui auprès de la Cellule du projet
Mission n° 4/2007
30/7 au 7/8 2007**

CELLULE DE MAITRISE D'ŒUVRE DELEGUEE
CIRAD
Ambatondrazaka



10 Aout 2007

Financements : AFD CMG 1158 – Etat malgache - Bénéficiaires



AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Mission aout 2007 résumé

Cette mission d'appui a été réalisée

Les objectifs de cette mission étaient les suivants :

- Analyse des principaux résultats des stages 2007 sur la caractérisation des exploitations agricoles et la mise en place d'un réseau de fermes de références avec les opérateurs (avec Stéphanie Nave et Claire Durand, Supagro/IRC). Analyse des autres données sur les exploitations agricoles.
- Analyse sur les résultats en cours sur le stage sur sécurisation foncière et aménagement du territoire (avec Julien Clément, ENESAD).
- Suivi de l'étude en cours sur les systèmes de crédit au lac.
- Revue du contrat BERELAC (extension).
- Préparation des sessions API avec les autres opérateurs sur les GSD avec BEST

La prochaine mission est programmée du 3 au 13 septembre.

Acronymes

ACCS	: Association de Crédit à Caution Solidaire
ACSA	: Agents Communautaires Villageois en Santé Animale
AFD	: Agence Française de Développement
AGC	: Assemblée Générale Constitutive
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
AUE / AUR	: Association des Usagers de l'Eau / des Réseaux
BERELAC	: Bureau d'Etudes et des Réalisations du Lac Alaotra
BEST	: Bureau d'Expertise Sociale et de Diffusion Technique
BNI/CL	: Banque Nationale pour l'Industrie / Crédit Lyonnais
BOA	: Bank of Africa
BRL	: Compagnie d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc
CECAM	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutualiste
CEFFL	: Centre Expérimentation et de Formation en Fruit et Légume
CIRAD	: Centre de Coopération internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CTHT	: Centre de Technique Horticole de Toamasina
DDR	: Direction de Développement Régional
DDMF	: Direction Déléguée chargée de la Micro Finance de la BOA
DIRDR	: Direction Inter-Régionale de Développement Rural
FAUR	: Fédération des Associations d'Usagers des Réseaux
FGM	: Fonds de Garantie Mutualiste
FITAMITO	: Fikambanamben'ny TAntsaha Mlaro ny TOntolo iainana
FIFATA	: Fikambanana Fampivoarana ny TAntsaha
FVRVM	: Federasion'ny Voly Rakotra Vallée Marianina
GCV	: Grenier Commun Villageois
GRI	: Groupement des Rizicultures Irriguées
GSD	: Groupement Semis Direct
GTDR	: Groupe de Travail pour le Développement Rural
MAFF	: Mitsitsy Ambioka sy Fomba Fiasa : Projet d'économie de semences et d'amélioration des façons culturales
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
OPCI	: Organisme Public de Coopération Inter-communale
OPF	: Organisation Paysanne Féminine
OTIV	: Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PC 15	: Périmètre de culture N° 15
PTA	: Programme de travail Annuel
RMME	: Rizière à Mauvaise Maîtrise de l'Eau
RI	: Riziculture irriguée
SD	: Semis Direct
SDCV	: Semis Direct à Couverture Végétale
SIG	: Système d'Information Géographique
SDA	: Semis Direct amélioré
SIG	: Système d'information géographique
SCV	: Semis Direct sur Couverture Végétale
SRI	: Système de Riziculture Intensive
TAFA	: Tany sy Fampandrosoana (Terre et Développement)
VM	: Vallée Marianina
VSF	: Vétérinaires Sans Frontières
ZGC	: Zone de Gestion Concertée (entre 50 et 200 ha environ)

APPUI AU VOLET

« PROFESSIONALISATION DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS » DU PROJET BV-LAC.

Mission AOut 2007

1 Analyse des principaux résultats des stages 2007 sur la caractérisation des exploitations agricoles et la mise en place d'un réseau de fermes de références avec les opérateurs.

Les stages « Analyse sur les exploitations agricoles de la zone du lac », avec Stéphanie Nave et Claire Durand, Supagro/IRC, ont débouché sur les résultats suivants :

- 107 exploitations enquêtées : les données ont été rentrés sur Winstat, exportables sur Excel.
- Diagnostic agraire sur l'ensemble des zones couvertes par BRL et AVSF.
- Présentation aux opérateurs des principaux résultats issue de l'étude de caractérisation
- Présentation d'une typologie opérationnelle sur 5 zones.

Un tableau des zones et des exploitations enquêtées a été réalisé. Il apparaît également important de rappeler les trajectoires dans leur ensemble.

Identification d'une typologie opérationnelle régionale :

Les critères de discrimination sont les suivants (discutés avec les opérateurs) :

- accès aux différents terroirs (rizière irriguée, RMME, *baiboho*, *tanety*) autosuffisance en riz
- taille de l'exploitation (surface totale et SAU)
- niveau d'intensification (quantités d'intrants, fréquence d'utilisation) et utilisation des crédits.
- objectif de production (autoconsommation, vente...)
- activités *off-farm*
- diversification des productions agricoles et des activités non agricoles
- type de matériel (manuel, traction attelée, traction motorisée, ou combinée)
- Utilisation de la de main d'œuvre

Présentation des différents types de la typologie régionale

- **Type A: Grands riziculteurs**
- **Type B: Riziculteurs à rendements aléatoires**
- **Type C: Autosuffisants exploitant les *tanety***
- **Type D: Agriculteurs diversifiant leurs productions**
- **Type E: Agriculteurs non autosuffisants et ouvriers agricoles**
- **Type F: Pêcheurs ayant un activité agricole**
- **Type G: Pêcheurs sans terre sans activité agricole**

Type A : grand riziculteurs

autosuffisant en riz et vente (> 3000 Kar/an)

- 3 à 6 ha de RI
motorisée

traction attelée ou

- ≥ 4 ha de *tanety* et *baiboho* :
fréquent
 - non cultivé
 - cultive 20% et en tire un petit revenu (ceux ayant 3 ha de RI)
 - cultive de façon très extensive en travail (manioc, 0 intrant et vente sur pied)

MOtemp : 300 Hj /an
salarié permanent

Toutes les priorités sont portées sur les RI. Les agriculteurs possèdent plus de 4 ha de *tanety* et *baiboho* mais les exploitent de façon toujours secondaire et très extensive en travail.

Répartition: Maritampona (x 9) / Morafeno (x 5) / PC 15 (x 1)

Type B: Riziculteurs à rendements aléatoires

autosuffisant en riz + vente (> 2000 Kar /an)

- ≥ 3 ha de RMME
traction attelée

Emploi important de MO temp,

- Tanety et baiboho cultivés en totalité** (fruits, SCV...) et **vente** (surface de 2 à 3 ha)

Ces agriculteurs sont **autosuffisants** en riz sauf de rares très mauvaises années (rendements = 0 sur les RMME). Pour faire face à ce risque et **sécuriser les revenus, ils cultivent les *tanety* et *baiboho*** pour la vente avec intensification et diversification. Ce revenu complémentaire permet de compenser les risques sur les RMME.

Répartition: PC 15 (x 3) / Ambohitsiloazana (x 6) / Imerimandroso (x 2)

Type C: Autosuffisants exploitant les tanety

toujours autosuffisant en riz mais sans surplus

- 1 à 3 ha de RI / RMME à risques moyens
traction attelée

MOtemp : 100 Hj

/an

- Tanety et baiboho cultivés en totalité et de façon intensive** (surface ≤ 3 ha)

Maraîchage, contre saison, usage d'intrants, SCV... VENTE

- + Recherche d'une **autre source de revenu** (ceux qui ont 1 ha de RI): off farm (services, non ouvrier agricole) ou diversification (petit élevage, charbon, engraissement...)

→ Ces agriculteurs sont **autosuffisants mais ne vendent pas de riz**. Pour dégager un revenu complémentaire, ils **cultivent leur tanety** en totalité de façon intensive pour la vente et/ou développent une activité off farm / diversification.

Répartition: Maritampona (x 5) / Morafeno (x 5) / PC 15 (x 5) / Ambohitsiloazana (x 1)

Imerimandroso (x4)

Type D: Agriculteurs diversifiant leurs productions

autosuffisant en riz mais pas toutes les années

- 1,5 ha de RMME
traction attelée
- 1 ha de **tanety et baiboho** cultivés en totalité et **off farm** (ouvrier, taxi...)

2 ha de **tanety et baiboho** cultivés en totalité, sans off farm

Fruits, manioc (PC 15), SCV, cultures de rente (Ambaniala / Ambavahadiromba)... (différent selon les villages)

- élevage** (zébus, engraissement, porcs, volailles...)

→ Insécurité sur le rendement des RMME. Recherche de **sécurisation des revenus par la culture des tanety et baiboho** (fruits, manioc...) et **diversification**. Bonne intégration agriculture / élevage.

Répartition: Maritampona (x 2) / Morafeno (x 1) / PC 15 (x 6) / Imerimandroso (x 9)

Type E: Agriculteurs non autosuffisants et ouvriers agricoles

NON autosuffisant en riz

- pas ou très peu de RI / RMME ($\leq 0,5$ ha)

Ø MOtemp

- Tanety et baiboho cultivés en totalité et de façon très intensive** (surface ≤ 1 ha)

Maraîchage, tomates, contre saison, usage d'intrants, SCV...

VENTE

manuel: $\leq 0,3$ ha de RI / RM

accès traction attelée : $\leq 0,5$ ha de RI / RM

- Ouvrier agricole**

→ Ces agriculteurs ne sont **jamais autosuffisants en riz**. Ils **cultivent leur tanety** en totalité de façon très intensive pour la vente, ce qui constitue leur **principale source de revenu agricole**. Ce revenu ne couvrant pas les besoins de la famille, ces agriculteurs **vendent leur force de travail**.

Répartition: Maritampona (x 3) / Morafeno (x 7) / PC 15 (x 6) / Ambohitsiloazana (x 3)

Imerimandroso (x 2)

Type F: Pêcheurs ayant une activité agricole

NON autosuffisant en riz

- 1 ha de RMME**
accès charrue

manuel ou

- Tanety et baiboho cultivés en totalité** : riz, légumes, tomates... (surface $\leq 0,5$ ha)

SCV si foncier « sécurisé »

- Pêche** sur le lac

◇ Ils profitent de leur **position proche du lac pour pêcher** et en tirer un revenu conséquent. Leurs surfaces de rizières sont trop faibles pour être autosuffisant en riz (ce sont des RMME). Ils cultivent des **tanety** et **baiboho** souvent avec une **optique de vente** (tomates , proximité d'Ambatondrazaka).. Nous pouvons considérer que ce type est constitué de **pêcheurs ayant une activité agricole**.

Répartition: Ambohitsiloazana (x 3) / Imerimandroso (x 6)

Type G: Pêcheurs sans terres sans activité agricole

NON autosuffisant en riz

- Ne possèdent et ne travaillent aucune terre pour eux-mêmes**
Manuel + matériel de pêche
- Pêche** sur le lac = **principale source de revenu** Ø MOtemp
- Ouvrier agricole** pour les gros travaux des rizières + vannerie pour les femmes

→ **Pêcheurs à temps plein**, la vente de poisson est la source de revenu du ménage. Beaucoup travaillent également comme **ouvriers agricoles** (notamment pendant l'interdiction de pêche). Ce type n'est pas constitué d'agriculteurs mais de pêcheurs qui fournissent de la main d'œuvre agricole.

→→ *Ce type de sera pas modélisé sous Olympe*

Répartition: Ambohitsiloazana (x 3)

Conclusion :

Les 5 premiers sont des exploitations agricoles familiales. Les deux derniers types, F et G, représentent une catégorie de pêcheurs, non-agriculteurs, susceptibles de passer en catégorie F.

Les critères discriminants de la typologie sont présentés dans le tableau 1.

Cette typologie est plus détaillée et compatible avec celle de l'enquête réalisée par Mathilde Coleta et Camille Rojo en 2006 dans la zone BRL, sur deux zones (vallée Marianina et (voir annexe 3). Le type 1 réunit les exploitations non autosuffisantes en riz, alors que le type 2 est autosuffisant en riz. Les types 1A et 2A regroupent les exploitations dont la vente de paddy génère moins de 30% des recettes agricoles. Alors que pour les types 1B et 2B elle génère plus de 30% de leur recette.

On retrouvera en annexe 4 la typologie utilisée par Florence Bedoin en 2006, pour la zone très particulière de Marololo, rive Est, basée sur le type de matériel(et/ou d'animaux de trait) et le type de main d'oeuvre (typologie chère à Mrs Mazoyer et Dufumier de l'INA-PG), qui n'est pas adaptée à l'ensemble de la zone.

Le tableau 2 est une synthèse de ces différentes typologies.

La typologie proposée dans ce rapport issue du travail des étudiants est une typologie régionale adaptée à tous les opérateurs qui l'ont validée à l'exception de SD Mad qui est rentrée tard dans le réseau. Les enquêtes à faire pour cet opérateur nous préciseront si on doit alors éventuellement rajouter un type si ce dernier s'avérait manquant dans la zone SD-MAD.

Tableau 1 : Typologie, principaux critères discriminants

TYPES	CRITERE 1 : autosuffisance en riz lié aux types de rizières	CRITERE 2 : niveau de diversification avec d'autres productions	CRITERE 3 : type de main d'œuvre et activités off- farm
A : Grands riziculteurs	RI (5 ha) Autosuffisants en riz + vente	T (> 4 ha) Peu, voire pas cultivé Cultures extensives	MO temp > 300 H.j
B : Riziculteurs à rendements aléatoires	RMME décriue Autosuffisant en riz + vente	T/B (2-3 ha) : entièrement cultivés Moyennement intensif → objectif de vente	MO temp > 200 H.j
C : Autosuffisants exploitants les tanety	RI/RMME (2ha) Risque moyen Autosuffisant en riz	T/B (< 3ha) : entièrement cultivés Cultures intensives → objectif de vente	MO temp = 100 Off farm = services
D : Agriculteurs diversifiant leurs productions	RMME (1,5 ha) Risque ++ Autosuffisants (pas tous les ans)	T/B (1 à 2 ha) : entièrement cultivé Si 1 ha → off farm → objectif de vente Elevage	MO temp = 100
E : Agriculteurs non autosuffisants, ouvriers agricoles	Peu ou pas de RI/RMME Risque +++ Non autosuffisants	T/B (< 1 ha) : Cultures très intensives → objectif de vente	MO temp = 0 Off farm = ouvrier agricole
F : Pêcheurs pratiquant l'agriculture	RMME (1 ha) Non autosuffisant	T/B (< 0,5 ha) : Cultures intensives → vente et autoconso	MO temp = 0 Off farm = Pêche
G : Pêcheurs sans terre, sans activité agricole → Susceptibles de devenir type F	Sans terre Non autosuffisant	Sans terre	Ouvriers agricoles : fournissent de la main d'œuvre aux autres types

Source : Stefanie Nave et Claire Durand, 2007.

Tableau 2 : Synthèse sur les typologies utilisées précédemment en 2006 et celle proposée par nos étudiants en 2007 de type régionale.

Type	2007 Claire Durand et Stefanie Nave	2004 et 2006 Camille Rojat et Mathilde Colleta	2006 Florence Bedoin
Nb d'exploitations enquêtées.	107 exploitations sur 8 villages autour du lac	de 60 exploitations réalisées en 2004 sur les terroirs d'Ambohimirina et de Lohafasika (Vallées du Sud Est), BRL	60 exploitations Marolono, rive est (TAFA)
		99 exploitations sur le Nord Est en 2006 (Imerimandroso)	
Type d'enquête	Régionale	EA spécialisée SCV	1 seule zone spécifique
A	Type A: Grands riziculteurs	type 2B autosuffisants en riz, vente de paddy (RI) avec 1 à 3.5 hectares de rizière irriguée.	Type I : exploitations patronales : familles cultivant plus de 1 hectare de rizière bien irriguée par actif familial, équipées d'un motoculteur et employant des ouvriers permanents.
B	Type B: Riziculteurs à rendements aléatoires		Type II : familles cultivant moins de 1ha de rizière bien irriguée par actif, équipées d'une charrue et d'une charrette
C	Type C: Autosuffisants exploitant les tanety	type 2A sont autosuffisants en riz. La majorité (75%) vend du paddy (irrigué ou pluvial).SAU entre 1 et 9 hectares avec baibohos et tanety > 50% de leur surface agricole	Type III : familles issues du type II et ayant accès au matériel de travail du sol contre du travail en entraide Type IV : familles avec des rizières en propriété mais qui doivent payer le labour
D	Type D: Agriculteurs diversifiant leurs productions	type 1B non autosuffisants mais vente de paddy. Off- farm. Possèdent au maximum 2 zébus. Plus de 40% de leur surface en SCV	Type V : familles sans accès aux rizières, qui cultive moins de 2 ha en cultures pluviales à l'angady
E	Type E: Agriculteurs non autosuffisants et ouvriers agricoles	type 1A non autosuffisants, vendent rarement du paddy (35%), + une autre activité rémunératrice + élevage La surface rizière irriguée est nulle ou faible (inférieure à 50 ares), cette surface rapportée au nombre de membre dans la cellule familiale est inférieure à 10 ares.	
F	Type F: Pêcheurs ayant un activité agricole		

En 2006, Helena Kestasian (Istom) a fait une enquête pour l'ANAE et proposé une typologie respectant la demande initiale qui, rappelons-le, souhaite mettre en œuvre des plans d'action contre l'érosion. Cette typologie distingue trois cas pour lesquels l'approche d'intervention sera différente. Les exploitations ont été classées en fonction de leur état actuel de dégradation des sols due aux phénomènes d'érosion.

Les exploitations ont été classées en fonction des critères suivant :

Classes	Critères de sélection
Exploitations subissant directement les effets de l'érosion.	Ravines/ compaction du sol/ Disparition du couvert végétal/ Perte en matière organique et en terre/Diminution des rendements, de la fertilité dus aux problèmes d'érosion.
Exploitations subissant indirectement les effets de l'érosion.	Ensablement dans les <i>baiboho</i> et rizières, diminution des rendements et de la fertilité en raison de l'ensablement.
Exploitations ne subissant aucun effet de l'érosion.	Aucun des critères précédemment évoqués.

Cette typologie très particulière, orientée sur le critère érosion, ne peut donc pas être intégrée dans le travail précédent.

Autres résultats disponibles

Les résultats d'une enquête spécialisée (dont le rapport n'a pas été retrouvé) sur la région de Imamba-Ivakaka avait identifié une typologie de villages intéressante (Teyssier, 2000).

Village rizière: Les plus en aval, dans les rizières sur les bourrelets de berge. On retrouve ici les villages du type A.

Village mixte: En bordure de la cuvette et au pied des premières tanety; ce sont les plus anciens installés le long de la route goudronnée. . On retrouve ici les villages du type A ou B.

Village relais: Nés avec la colonisation française pour l'exploitation des ressources forestières ou avec l'installation d'une concession. Ils sont localisés dans les tanety et servent de lieux de transit pour les migrants. Ils disposent d'un minimum d'infrastructures sociales et jouent un rôle important dans l'organisation des bassins versants. . On retrouve ici les villages du type C ou D.

Village pionnier: Villages récents créés après 1970 qui se localisent sur les zones avancées d'occupation humaine. Ils sont occupés par des migrants ethniquement regroupés, à la recherche de nouvelles terres. . On retrouve ici les villages du type C, D ou E, voire F et G sur la rive Est.

Nébuleuse: Constituée par des hameaux qui se sont installés autour de bas-fonds. Les exploitants se sont placés près de leurs parcelles et souhaitent échapper à la pression des autorités ou de la famille élargie.

Une enquête menée en 1999 par Rokotoson Rija (mémoire ESSA, 1999), sur le PC 15 sur 276 exploitations a débouché sur la typologie suivante :

- exploitation à stratégie de subsistance
- exploitation à stratégie de rente
- - exploitation a stratégie mixte : subsistance (sécurisation alimentaire) et rente (vente des excédents).

On retrouve dans cette typologie le critère autosuffisance.

Pour information : on cite ici le premier réseau de fermes de référce,s mis en place en 1986 par l'équipe R-D IRAT/Fofifa (A Guilloneau et Simon Razafimandimby)

AMBOHIMANGA

- Rive Est du Lac,
- 6 agriculteurs jeunes,
- riziculture marginale à mauvaise maîtrise d'eau,
- cultures sur tanety aménagées prédominantes,
- ethnie autochtone : sihanaka.

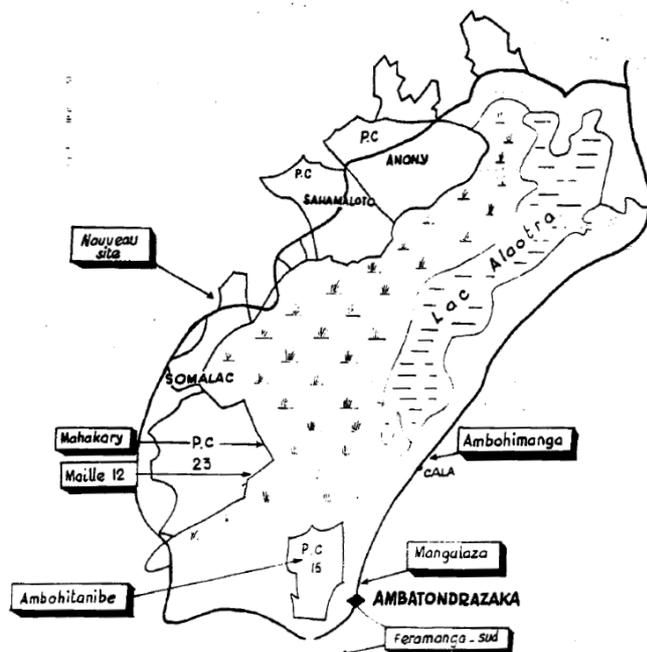
MANGALAZA

- Sud-Est du Lac, à proximité et sous influence de la ville d'AMBATONDRAZAKA,
- 6 agriculteurs - superficie de 3,5 à 6 ha,
- riziculture et diversification : cultures maraîchères et triticales en contre-saison,
- tanety pentues et éloignées, peu ou pas exploitées,
- ethnie autochtone : sihanaka.

FIADANANA

- Rive Sud-Ouest du Lac,
- 6 agriculteurs - Superficie de 5 à 20 ha,
- riziculture dominante hors maille,
- superficies en tanety limitées mais exploitées intensivement,
- très bonne intégration de l'agriculture à l'élevage : fumier et force de travail,
- ethnie merina.

Certes ce réseau est obsolète en 2007 mais il est intéressant de voir que certains des critères n'ont pas changé : accès aux différentes unités de paysages : RI, RMME ou tanetys seulement ; mise en valeur ou non des tanetys (moins développée en 1986 mais on avait déjà identifié le besoin des extensions de culture sur tanetys), diversification des cultures (et donc des sources de revenus), intégration agriculture-élevage.



Carte du réseau de fermes de références établi en 1986.

Conclusion : nombre total d'exploitations suivies par opérateurs

BRL : 27 EA, zone Est, sélectionnée par S Chabersky et qui devront être validées si non

AVSF : 9 ; Zone ouest

Berelac : PC 15 : 3 à 5 EA issu des enquêtes de la stagiaire (Université de Tamatave), à compléter éventuellement.

ANAE : 5 EA sur les 15 enquêtes à : Maroatoalana (5), Andrebakely (3), Ankoririka (5), Ambogalava (2) : il faudra vérifier que les types sont bien représentés. Les types A F, G sont inexistantes dans la zone : en général on trouve les types C et D. On pourra éventuellement compléter le dispositif avec 5 à 6 exploitations à Ankoririka (village initialement sélectionné pour 2007 mais non fait par manque de temps).

AVSF : 15 fermes ACSA autour du lac (sauf à Imerimandroso). Cette enquête est trop succincte et spécifiquement orientée sur l'élevage pour déboucher sur une exploitation des données sous Olympe.

A la demande de Mr Paulin, 3 fermes ACSA et 7 à 10 exploitations seront rajoutées au réseau pour tenir compte des types C et D nettement sous représentés dans l'échantillon AVSF.

SD Mad a exprimé, en la personne de Eddy, le besoin d'être intégré au réseau, ce qui n'avait pu être fait d'une part par le manque de temps des stagiaires, et d'autre part par la participation tenue de SD Mad aux différentes formations.

Nous intégrerons donc une quinzaine d'exploitations à enquêter dans le dispositif dans la zone SD Mad restreinte à celle proposée par JM Buresi lors de sa dernière mission.

Il reste donc une trentaine d'exploitations à enquêter à partir de septembre. Une stagiaire était prévue pour compléter le réseau, réaliser ces enquêtes et former les personnels à l'utilisation du réseau. La stagiaire prévue a fait défaut et une remplaçante est en cours de recherche.

Proposition de choix des fermes de référence parmi les exploitations enquêtes par les stagiaires.

Type A: RAHAJOSIA Raymond
 RAKOTOMANANA Félix
 RAMENJANAHARY
 RAKOTOARILALA Lantonirina Dermond

Type B: RAKOTOZANAKA
 HARIFIDY
 RAKOTONDRA SOA Jean Charles
 RANDRIANARIVOLOLONA Solo

Type C: RAKOTOARISON TIANASOA Jasmin
 RALALAHARISOA Voangy
 RAKOTOARISOA Pierre Léon
 RAMANANARIVO

Type D: RAKOTAHAJARIVELO Herilala
 RAVANIARISOA José
 RAZAFAMALALA Julienne
 RAFARARANO Ortense

Type E: BAKOVOLA Suzie Odine
 RAMAMONJISOA Mino
 RAMIARNAZY
 RANDRIAMAMY Désiré

Type F: RANDRIANAMBOARINA
 RANAIVOARIVELO Pierre Aimé
 RAKOTOSIHANAKA Noelson
 RAHOLIARISOA Philomène

Total proposé : 20.

Le tableau en annexe 4 rappelle les coordonnées GPS des exploitations sélectionnées.

Les données collectées lors des enquêtes sont disponibles sur un fichier winstat regroupant les 107 exploitations. Ce fichier pourra être intégré à la base de données de BV lac. Les exploitations sélectionnées pour le réseau de fermes de référence ont été rentrées sous Olympe. Un fichier Olympe est disponible pour les différents opérateurs du projet. Une première session de formation/rappel a été faite en août. Plusieurs sessions seront organisées en septembre et octobre pour mettre à niveau les personnels concernées des opérateurs du projet.

Suite des activités pour le second semestre 2007

Un second stage pour compléter la caractérisation des exploitations agricoles et d'exploitation du réseau de fermes de références est prévu de septembre 2007 à mars 2008. Les objectifs de ce stage seront :

- terminer les enquêtes de caractérisation dans diverses zones : village de Ankorirka (rive Ouest, zone ANAE), 10 exploitations AVSF, compléter le réseau) PC15 /in mailles et la zone SD MAD (10 à 15 exploitations).
- valorisation du réseau de fermes de références et formation des personnels à l'acquisition et à l'utilisation du réseau directement sous la supervision de l'auteur. Les thèmes de cette partie sont les suivants
 - organisation de workshops avec les opérateurs sur les hypothèses de développement pour délimiter les hypothèses de scénarios:
 - choix des itinéraires techniques et des crédits associés en fonction des typologies d'exploitation
 - modélisation et proposition de scénarios : étude d'impact des choix techniques et exploration prospective des scénarios les plus pertinents et les moins risqués pour les producteurs selon la typologie et les situations.
 - Transformer les résultats en schémas opérationnels pour le développement
 - Valoriser l'outil « réseau de fermes de références » modélisées pour optimiser l'approche exploitation (par rapport à l'approche parcelle).
 - Séminaire final de restitution /Validation avec tous les opérateurs.

Ce stage permettra de finaliser le réseau de ferme de référence, et de le rendre opérationnel avec tous les opérateurs en cherchant l'appropriation par les opérateurs de l'outil.

Analyse sur les résultats en cours sur le stage sur sécurisation foncière et aménagement du territoire (avec Julien Clément, ENESAD).

Le thème initial centré sur 3 ZGC a été restreint à une seule, suite à une discussion méthodologique avec André Teyssier (PNF). Le thème est donc le suivant :
« La sécurisation foncière favorise-t-elle l'aménagement rural ? Le cas de la ZGC d'Analalavaloha, Commune rurale d'Amparafaravola dans l'Ouest de l'Alaotra, Madagascar ».

Le plan intègre les points suivants (proposé par J Clément):

- le lac Alaotra (est et ouest)

Région rizicole...

Interaction avec les bassins versants : risque de non durabilité des périmètres irrigués en raison d'une érosion en partie anthropiques des BV

- des projets successifs d'aménagement du territoire : un peu d'histoire

= différentes phases

Avant indépendance : installation d'entreprises agricoles coloniales.

Années 60/70 : aménagement lourd des marais de plaine pour développer la production

Années 80 : accent sur la formation des cultivateurs, la structuration de groupements

Années 90-00 : prise en compte de la question environnementale : préservation des BV, SCV,...

Concessions :

Gros investissements financiers = aménagements lourds pour exploitation riz

Somalac :

=> les Périmètres irrigués (aménagements lourds), échanges de terrains et problèmes engendrés

Arrêt de la somalac et mauvais transfert de compétence → dégradation des installations

Projet Imamba Ivakaka :

Actions : mise en place de ZGC reforestation, lutte anti érosion, démarche de titrage : titre mère, titre fils

=> on intéresse aux tanety : reboisement + sécurisation foncière sans nouvel outil conceptuel, sans décentralisation de la compétence,...

Post 1994 ; 10 ans sans projet: que s'est il passé sans projet ?

BV lac :

Dans la continuité des précédents projets avec pour objectif global d'améliorer la qualité de vie des agriculteurs de la zone. Accent sur la protection des Bassins Versants, donc encore de la lutte anti érosion notamment par le biais de techniques SCV sans labour.

Mais aussi reprise d'une idée forte impulsée par André Teyssier lors du projet Imamba Ivakaka : la sécurisation foncière, comme point initial des actions d'aménagement du territoire : l'hypothèse étant « les agriculteurs investiront plus volontiers dans des aménagements et se tourneront vers des mises en valeurs durables s'ils sont propriétaires de leurs terres »

➔ Projet pilote pour BVPI (= projet à nationaliser)

- Cadre national : une réforme foncière et un programme BV (le PNF = entité chargée de la mise en œuvre de cette réforme)

Décentralisation => Compétence aux communes :

Travail du PNF = GF, PLOF et CF (mise en place appuyer par projet)

- Problématique

15 ans après les premières démarches de titrage de ZGC, nous pouvons profiter d'un recul suffisant pour évaluer l'impact de la sécurisation foncière sur l'aménagement d'une zone.

Est-ce que le postulat de départ du projet Imamba-Ivakaka, à savoir « la sécurisation foncière est un préalable aux actions de d'aménagement », est fondé (est vérifié) ?

Nous tenterons donc d'apporter des réponses à ces ensembles de questions :

- Qu'est ce qu'on (projet et opérateurs) attendait de cette démarche de sécurisation, pourquoi est ce que cela a été initié ?
- Quelles sont les conséquences de la sécurisation foncière attendues par le projet Imamba-Ivakaka il y a 15 ans et les différents projets ?
- Pourquoi les agriculteurs se sont-ils engagés ?
- Quelles étaient les stratégies de mise en valeur (les attentes exprimées ou « souterraines ») des agriculteurs ?
De quels types de travaux est constitué le plan d'aménagement ? quelles mises en valeurs sont prévues ?
 - o Pourquoi ces types d'aménagements ? pour atteindre quelles finalités ?
 - o Pourquoi tel aménagement à tel endroit ?
- Ont-ils respecté le plan d'aménagement qu'ils ont conçus eux-mêmes ? si oui, comment ? sinon, pourquoi ? quels sont les facteurs explicatifs de la réalisation ou la non-réalisation d'aménagements ?
- Est-ce qu'une fois le titrage de leurs parcelles effectué, les agriculteurs ont procédé à la réalisation du plan d'aménagement dans lequel ils s'étaient engagés ?

Si oui,

- Quels ont été les facteurs stimulant les actions d'aménagement ?
 - o La sécurisation foncière est l'unique facteur ? le facteur principal ?
 - o quels sont les autres facteurs ? Y'a-t-il des éléments exogènes aux projets qui expliqueraient voire faciliteraient la réalisation des aménagements ?
- Pourquoi n'ont-ils pas réalisé ces actions avant le projet Imamba-Ivakaka ?
- S'il n'y a pas eu réalisation, pour quelles raisons ?
- 15 ans après l'obtention de titres sur leurs parcelles, leurs finalités et leur conduite d'exploitation ont-t-elles évoluées ?
- Comment ont évolué leurs stratégies, ont-ils toujours les mêmes soucis ?
- Les agriculteurs ont-t-ils de nouveaux projets d'aménagement ? la conduite de l'exploitation a-t-elle changé ? (changements d'objectifs)

- Hypothèse d'étude et méthodologie de travail :

Hypothèses :

Pour répondre de manière structurée à la problématique, des hypothèses de travail ont été posées. Ces hypothèses ont été élaborées grâce aux lectures

bibliographiques et à des entretiens préliminaires auprès de personnes ayant des connaissances sur la question. La démarche d'étude choisie et détaillée permettra de valider ou non ces hypothèses.

H1 : la sécurisation foncière est la condition *sine qua non* aux actions d'aménagement. Des aménagements sont réalisés immédiatement après l'obtention d'un titre.

H2 : la démarche d'aménagement de terrains agricoles répond à d'autres logiques que la sécurisation foncière. Sécurisation foncière et aménagement sont indépendants.

H3 : la sécurisation foncière fait partie d'un ensemble de facteurs difficilement dissociables qui favorisent les aménagements.

H4 : La sécurisation foncière (reconnaissance locale et/ou obtention du document) est un objectif à atteindre en tant que tel. Les agriculteurs sont tranquilisés et recherchent cette sérénité.

- choix d'une zone focale pour vérifier ces hypothèses :

Analalavaloha, ZGC créée durant la première vague de création des ZGC (durant projet II). Le plan d'aménagement réalisé par les agriculteurs à l'époque est encore disponible (il constituera la base de mon travail.

-Démarche d'étude :

Démarche essentiellement sociologique

Le recueil des données a été établi en plusieurs phases :

- étude bibliographique :
- Entretiens avec personnes ressources :
- phase d'Enquêtes :
- traitements des données d'enquêtes :

2 Suivi de l'étude en cours sur les systèmes de crédit au lac.

Rappel de la problématique et des objectifs de l'étude (Maud Oustry, 2007)

Problématique générale : Fonctionnement général des systèmes de microfinance dans la région du lac Alaotra et pour le projet BV Lac

Problématique particulière : Etudes des causes de non remboursement et de leur impact sur l'accès au crédit et sur le fonctionnement des ACCS.

Objectifs :

- Proposer des crédits adaptés aux différents systèmes d'activités, à leurs besoins en financement et à leur capacité de remboursement.
- Formuler des recommandations pour l'autonomisation des OP de crédit solidaire

Justification des étapes de l'étude

Le schéma récapitulatif de la méthodologie ci-dessous met en évidence la justification des étapes de l'étude. Chaque étape permettant de vérifier une hypothèse de départ pour répondre à un objectif final.

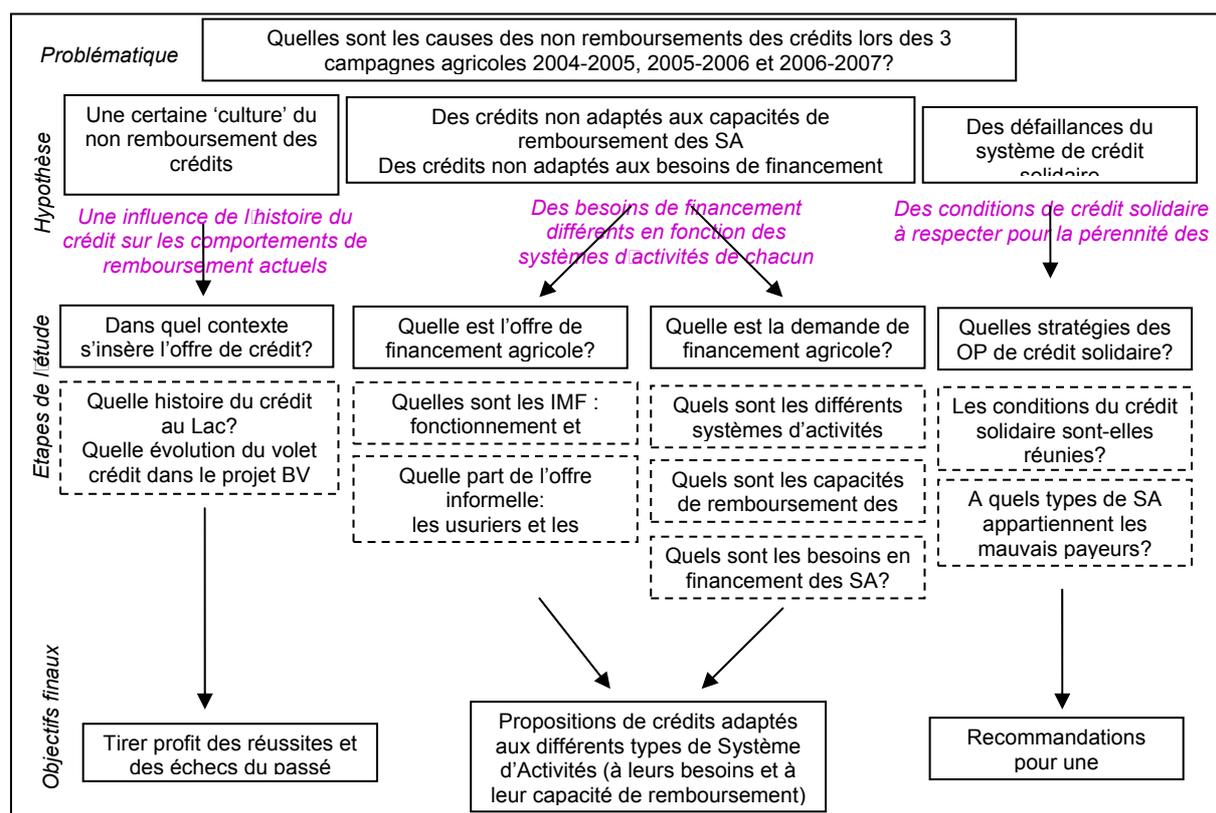


Schéma récapitulatif de la méthodologie de l'étude

Plan détaillé de l'étude

Le plan détaillé de l'étude serait le suivant. Il présente les 3 parties de l'étude, leurs objectifs, et les entretiens et recherches à réaliser pour y parvenir.

1^{ère} partie : Dans quel contexte s'insère le crédit ?

1.- Compréhension du projet :

- Organisation globale, les actions des différents volets, leur avancement
- La place du volet crédit dans cette organisation
- Les relations intra-projet

→ Entretiens avec les différentes personnes du projet dont le chef de projet et le responsable du volet socio organisation

→ Visite de terrain avec chaque opérateur technique

2.- L'histoire du crédit au Lac :

- Evolution de l'offre en crédit au lac depuis la SOMALAC à nos jours

- Quelles institutions ? Quelles modalités ? Quels types de crédit ? Quels paysans concernés ? Quelle proportion de non remboursement ? Qui ne remboursait pas ?

- Quelle offre de crédit par le projet au cours des 3 campagnes ?

→ Entretiens avec les différents opérateurs notamment avec BEST, avec une personne ressource pour l'histoire du crédit (M. Dèze)

→ Biblio à partir des données de BEST/BV Lac (rapports SOMALAC notamment)

→ **Objectif** : Quelle est l'histoire du crédit dans la zone et quel a été le rôle du projet vis-à-vis du crédit ? Est-ce qu'il existe une certaine 'culture' du non remboursement ?

2^{ème} partie : Quelle offre en crédit au Lac ?

1.-Les institutions financières présentes :

- Quelles sont elles (BOA, OTIV, BNI, CECAM...) ? Comment sont elles organisées ? Quelle évolution ?

- Quels types de crédits proposés ? (solidaire/individuel, crédit de campagne/investissement...) Quelles modalités et conditions d'obtention (FGM) ?

- Quelle formation, sensibilisation, accompagnement pour les agriculteurs ?

- Quels autres produits proposés (épargne...) ?

- Quels agriculteurs y ont recouru ?

→ Entretiens avec BEST

→ Entretiens avec les institutions elles-mêmes (guide d'entretien)

Rmq : Lors de la rencontre avec les responsables des institutions financières, le problème des non remboursements est abordé afin de connaître leur perception et leurs explications. Ceci permet d'amorcer la 2^{ème} partie de l'étude et de connaître la perception des non remboursements à la fois par les institutions financières, par les agriculteurs et également par l'opérateur du projet pour le crédit (BEST).

2.-L'offre usuraire :

- Quel type de crédit ?
- Quelles modalités d'octroi et de remboursement ?
- Quels agriculteurs y ont recourt ?

→ Entretiens avec des agriculteurs ayant eut recourt aux usuriers

→ Entretiens avec des usuriers (sans doute non réalisable)

3.-Les 'tontines' :

- Quel fonctionnement ? Comment elles se forment ?
- Quelles modalités ?

→ Entretiens avec M. Jacquinot et des groupements de ce type si possible

→ **Objectif** : Quelle est l'offre de crédit au lac pour les différentes catégories d'agriculteurs ? Pour les individuels et les OP ? Pour les membres du projet BV Lac et les non membres ? Est-ce qu'elle correspond à la demande des agriculteurs ? Les calendriers de crédit des banques sont-ils en adéquation avec les calendriers de trésorerie des agriculteurs ?

3^{ème} partie : Les non remboursements

1.- Le fonctionnement du groupement de crédit solidaire

→ **Les questions clefs** (cf. : guide d'entretien):

- Quelle est la 'nature' (famille, voisins, inconnus...) du groupement ? Nombre de membres ?
- Quel est son fonctionnement vis-à-vis des crédits ? Caution ? Montant de crédit ?
- Quelle stratégie vis-à-vis des non remboursements ?
- Quelle évolution du groupement au long des 3 campagnes ?

L'échantillon : Les groupements enquêtés sont choisis en fonction de leur situation de remboursement, de leur situation géographique, de l'opérateur technique dont ils dépendent ainsi que de leur appartenance au projet BV Lac ou non. Ceci afin de couvrir un maximum de diversité de situations.

Les groupements sont ceux ayant contracté un crédit solidaire à la BOA (campagnes 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007) et ceux ayant contracté un crédit « solidaire » à l'OTIV (campagne 2006-2007 et contre-saison 2006).

Organisation des entretiens :

- Groupements qui ont remboursé avec anticipation ou à échéance
- Principalement par entretiens avec les différents socio organisateurs de BEST qui connaissent leurs groupements
- Groupements qui ont remboursé avec du retard
- Entretiens avec les groupements concernés
- Groupements qui n'ont toujours pas remboursé totalement leur crédit
- Réalisation d'un échantillon de groupements avec les socio organisateurs de BEST en fonction des critères suivants :
- Groupements ne remboursant pas par mauvaise foi

- Groupements ayant recherché des solutions pour rembourser (ex. : production de pomme de terre, fabrication de briques...)
- Groupements ne pouvant pas rembourser et ne recherchant pas de solutions pour y remédier

→ Entretiens avec ces différents 'types' de groupements (avec le bureau et les membres)

➔ **Objectif** : Est-ce que les conditions de crédit solidaire sont réunies ? Le non remboursement vient-il d'un dysfonctionnement du système de caution ? Y a-t-il des différences pour le remboursement entre les groupements du projet BV Lac et ceux hors projet ? Quelles sont les différentes stratégies des groupements face aux non remboursements et quelles sont celles qui fonctionnent ?

2.- Les capacités réelles de remboursement des agriculteurs

→ **Les questions clefs** :

- Quel est le système d'activités de l'agriculteur ?
- Quelle est sa capacité de remboursement : son revenu annuel disponible pour l'autofinancement ? En bonne année (2004-2005) et en mauvaise année (2005-2006) ?
- Comment a-t-il géré sa trésorerie ?
- Comment gère-t-il le risque pris ? Quelle en est sa perception ?

L'échantillon :

- Agriculteurs appartenant aux groupements enquêtés ci-dessus (ceux qui ont remboursé et ceux qui n'ont pas encore remboursé à l'intérieur des groupements)
- Agriculteurs ayant pris un crédit individuel à la BOA (hors projet)
- Agriculteurs ayant pris un crédit individuel à l'OTIV (Projet : campagne 2005-2006 et hors projet)

➔ **Objectif** : Le montant des crédits proposés est-il en adéquation avec les différentes capacités de remboursement des agriculteurs ? Le non remboursement vient-il d'un problème de capacité de remboursement, d'une mauvaise gestion de la trésorerie ou de l'abus du système par un mauvais payeur ?

3.- Les besoins de financement agricole des agriculteurs

→ **Les questions clefs** :

- Quelles sont ses recettes et dépenses au cours d'une campagne : son calendrier de trésorerie ?
- Quels sont les besoins de financement à moyen ou long terme lors de la trajectoire de l'exploitation ?
- Quel crédit a-t-il pris et comment l'a-t-il utilisé ?

L'échantillon : Il est le même que pour le point 2 (capacités réelles de remboursement)

➔ **Objectif** : Les crédits proposés répondent-ils aux besoins des agriculteurs, au moment où ils en ont besoin ? Le non remboursement vient-il d'un problème de type

de crédit proposé ? Est-ce qu'il y a des différences dans le cas de crédit hors projet, non lié à un ITK spécifique (SCV) ?

Calendrier de l'étude

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Le contexte								
Compréhension du projet	■	■						
L'histoire du crédit au lac	■	■						
L'offre en crédit								
Les IMF et l'offre en crédit (biblio BEST et BV Lac)	■	■						
Rencontres avec les IMF (BOA, OTIV, CECAM, BNI)		■	■			■		
L'offre des usagers?		■	■			■		
Entraide/Tontines? (BERELAC M.Jaquino)		■	■			■		
Les non remboursements du point de vue des IMF								
Les non remboursements dans le projet (indiv/solaire)		■	■			■		
Les non remboursements hors projet (indiv/solaire)		■	■			■		
Les non remboursements du point de vue des paysans								
<i>Du projet /hors projet, indiv/groupement:</i>								
Les stratégies des groupements solidaires			■	■	■			
Les capacités de remboursement			■	■	■			
Les besoins en financement agricole			■	■	■			
Les non remboursements du point de vue des opérateurs (BEST)								
Analyse de BEST pour le crédit dans le cadre du projet		■	■		■			
Confrontation de l'offre et de la demande								
Périodes de synthèse		■	■		■			
Restitutions OP, projet (BV Lac et Tana)						■	■	■
Rédaction et soutenance du mémoire								
						■	■	■

E.P. 4 au 13 E.P. 30 au 8 E.P. 3 au 12 E.P. 1 au 10

B.W. 3 au 7

3 Préparation des sessions API avec les autres opérateurs sur les GSD avec BEST

3.1 Utilisation des résultats API 2006

La finalisation du rapport complet avec méthodologie et résultats est en cours.

Des sessions API seront organisées avec la FAUR en 2007 : organisation de sessions intermédiaires (au sens d'une volonté d'autonomisation du processus à court terme) gérées par la FAUR et soutenue méthodologiquement par BERELAC.

Normalement, ces actions devraient être faites par l'agronome non encore recruté par la FAUR. La FAUR a demandé à ce que l'AFD finance ce poste. Il n'y a pas encore de réponse. Le technicien supérieur et les 8 AVB (agents de vulgarisation de base) sont en cours de recrutement. Des formations de base (théorique et pratique) sont prévues pour les techniciens, les 6 chefs de secteur et un superviseur.

Certains chefs de secteur ne sont pas compétents pour les sessions API. On sélectionnera les chefs de secteur les plus compétents (3). Les sessions de formation aux sessions API ont été faites courant 2007.

L'organisation des sessions 2007 a pris du retard. Le problème réside dans le retard pris pour la signature du nouveau contrat pour 2007/2008. Il paraît indispensable de mieux assurer la préparation de la campagne 2007/2008 et mettre en place le programme API dès maintenant. Une solution d'ajustement sera à envisager.

3.2 Propositions de mise en place pour les opérateurs BRL, AVSF, ANAE et SD-MAD sur les actions DSG et RMME¹

Nous avons relancé en 2006/2007 cette méthode d'auto-évaluation basée sur la méthode API proposée par G. Belloncle des années 1984-85 à la SOMALAC en particulier sur la riziculture irriguée, reprise dans ses interventions au début des années 1990. L'ensemble des données sur les itinéraires techniques ont été analysées et seront regroupées dans un rapport spécifique sur les innovations, la mise en œuvre des différentes techniques, les besoins exprimés et les réelles possibilités d'amélioration des rendements en riziculture irriguée.

Application de sessions API avec les GSD : propositions.

Le contexte ne sera pas tout à fait le même entre les GRI et les GSD.

Rappel de la proposition de programme des sessions API 2006-2007

Objectifs :

-1- Meilleure connaissance sur les conditions de succès et d'échec des systèmes SCV

- comprendre les mécanismes de dérives des systèmes et/ou d'adaptation ou d'innovation.

¹ Cette partie a été co-rédigée par Tsito et E. Penot.

- quels sont les moteurs des SCV :

- sur le plan technique : sécurisation, limiter les aléas climatiques, etc ... est ce vérifié sur le terrain ? les conditions climatiques peuvent elles être vraiment tamponnées ?
- sur le plan économique : recherche d'un niveau adapté d'intensification, valorisation par l'élevage....

Au long terme : conservation de la fertilité, lutte contre érosion....

Il faut clairement contextualiser les résultats : présence de sol type baihoho sur la rive est ; riziculture irriguée et sols de tanetyts pauvres sur la rive ouest..

- 2 - *Renforcement de l'autonomisation par la formation des fédérations, GSD et autres OP aux techniques de l'auto évaluation.*

- 3 - *Base d'information et de perception entre ce que les techniciens proposent et les paysans font*

Voir les dérives par rapport aux recommandations, les adaptations innovantes et viables des systèmes etc ... Quelles dérives sont acceptables ?, lesquelles mettent le système en péril ? lesquelles sont potentiellement intéressantes ?...

On renvoie le lecteur aux rapports précédents de l'auteur qui rappelle la méthodologie (qui sera rappelée également dans le rapport des sessions API 2006).

Les zones :

- Sur Imerimandroso, BRL travaille sur 5/6 communes et on peut envisager 5 sessions API. Dans ces sessions, on invitera 5 à 10 paysans bien différenciés qui vont présenter leurs pratiques et leurs itinéraires techniques. Les autres membres des groupements des autres villages seront invités à assister et à éventuellement réagir.

- Sur PC 15 et NM, zone BRL : Andohasahabe et Amparihimaina, et Ilafy.

- villages BRL zone ouest ; a voir.

- Pour l'ANAE, 3 sites possibles avec 3 sessions API : priorité a Ankorirka.

- pour l'AVSF : 2 sites Morafena, Maritampona,

Total 10 sessions au minimum.

L'ANAE et AVSF ont également des thèmes autres que les pratiques de type SCV : enherbement, intégration élevage-agriculture..... qui seront à intégrer ;

- En zone RMME, avec l'opérateur SD-MAD, la zone couverte intègre beaucoup de villages. On pourra identifier avec SD-MAD dans la zone définie par JM Burési lors de sa dernière mission la possibilité de faire une session API si l'opérateur le souhaite (sur une des opérations « riz espadon » par exemple. Les risques potentiels liés aux parcelles par rapport aux propositions techniques en RMME sont également un sujet prioritaire. Etant donné les résultats de la campagne 2006-2007, il serait préférable d'orienter les sessions sur les problèmes à résoudre.

Ces propositions ont été discutées avec les opérateurs en février et juin 2007.

Le programme des sessions API devraient débuter courant Aout. Une formation théorique des techniciens à l'animation d'une session sera faite par zone.

4 Divers : Revue du contrat « appui à la fédération FAUR ».

Le dossier d'appel d'offre a été revu et sera présenté à AFD et à la commission nationale des marchés la seconde semaine d'aout.

Conclusion

La prochaine mission est prévue du 3 au 13 septembre avec la présence pendant une semaine de Elisabeth Wampfler, SupAgro/Irc, Spécialiste du micro- crédit, en appui au stage actuellement en cours sur l'analyse des pratiques de crédit, et de Emmanuelle Bouquet, sociologue CURAD-ES, UR Arena.

La mission intégrera une visite de terrain, l'analyse des résultats en cours, une session API sur les SCV et les problèmes de crédits associés (de préférence à Imérimandrosso) et des mini-conférences/workshops d'échanges sur les thèmes suivants, à la demande des opérateurs :

- Caution solidaire et garantie

Quelles types de garantie ?

La caution solidaire est elle socialement acceptable acceptée et fonctionne telle ?

Les groupes se dotent de garanties internes inopérantes (maison et terres) : les seules cautions potentielles sont le matériel, kubota, voire les motos. Quid d'une partie de la production ?

Doit on renforcer des garanties internes réellement mobilisables ?

- Quels type de crédit ?

Crédit intrants pour un système de culture

Crédit plus général à l'exploitation

C rédit trésorerie

Crédit investissement : actuellement RI (riziculture irriguée) et SCV (nouvelle norme BOA avec RI liés au SRA (système rizicole amélioré): quid des autres formes d'investissement ? sur les porcs, les étables fumières etc....

Crédit consommation

Quelles expériences dans d'autres pays ? quelles sont les méthodes qui ont fonctionné ? quels risques ?

Détournement de crédit et utilisation réelles des crédits

- Crédit individuels Vs crédit collectif ?

- **problèmes de compréhension générale des conditions de crédit** et des garanties (certaines garanties supplémentaires sont ré-introduites par Best)

- **Quelles méthodes alternatives ?**

- **Problèmes de formation des gens à l'intérieur des groupes .**

Former les gens à l'intérieur des groupes ? compréhension apparemment floue sur les conditions de crédit

Flou sur l'utilisation des crédits : OK pour les GSD (centré sur les SCV), quid des autres groupements et autres utilisations du crédit ?

- **Organisation et méthodologie pour les visites inter OP et obtenir un transfert des connaissances et méthodes ?**

Problème des crédit fournisseurs et subventions. Rôle du projet par rapport aux crédits.

Ces thèmes feront l'objet de plusieurs mini conférence/Wortshop de formation pour les Opérateurs en septembre.

Annexe 1

PROGRAMME DE MISSION E. PENOT

Du 30 juillet 2007 au 08 août 2007

Objet de la mission:

- Mise en place des fermes de référence avec les stagiaires et les opérateurs
- Suivi des travaux des stagiaires :
 - sur le foncier
 - sur le crédit agricole
- Organisation des sessions API sur le SCV

Date	Programme	Lieu/Observation
Lundi 30 juillet	Arrivée à Ambatondrazaka	
Mardi 31 juillet	Avec les stagiaires sur les Exploitations Agricoles	Bureau BV Lac
Mercredi 01 août		
Jeudi 02 août	Présentation des travaux des stagiaires sur les Exploitations agricoles et sélection des fermes de référence avec les opérateurs du Projet (BEST, BRL, ANAE, SD MAD, AVSF et BERELAC)	Bureau BV Lac
Vendredi 03 août	Avec la stagiaire sur le crédit agricole Le matin avec Best Après midi soit visite soit discussion méthodologique.	Bureau BV Lac
Samedi 04 août	Avec le stagiaire sur le foncier	Bureau BV Lac
Dimanche 05 août	13 heures : restitution des travaux stagiaires PC 15	
Lundi 06 août	Séminaire avec les opérateurs sur l'utilisation des fermes de référence : BEST, BRL, AVSF, SD Mad, ANAE, et BERELAC	Bureau BV Lac
Mardi 07 août	- Suite séminaire avec opérateurs - Organisation sessions API sur SCV	Bureau BV Lac
Mercredi 08 août	- Retour vers Tanà	

Annexe 2

Guide d'entretien pour les groupements de crédit solidaire Etude « système de crédit », Maud Oustry, 2007

→ **Objectifs** : Est-ce que les conditions de crédit solidaire sont réunies ? Le non remboursement vient-il d'un dysfonctionnement du système de caution ? Y a-t-il des différences pour le remboursement entre les groupements du projet BV Lac et ceux hors projet ? Quelles sont les différentes stratégies des groupements face aux non remboursements et quelles sont celles qui fonctionnent ?

Rappel des 7 principes de caution solidaire : (Belloncle, 2001)

- 1) Interconnaissance et cooptation
- 2) Homogénéité 'relative' des crédits demandés (types de prêt, montant, nb ha)
- 3) Approbation publique de toutes les demandes
- 4) Contrôle par le groupement de l'utilisation du crédit par ses membres
- 5) Autonomie comptable
- 6) Constitution du FGM en espèces auprès du prêteur

1.- L'organisation du groupement :

- Type de groupement
- Date et raisons de création du groupement
- Nombre de membres. Y a-t-il eut exclusion, départ, arrivée de nouveaux membres ?
- Pour combien de temps est élu le bureau ? Combien de personnes s'étaient présentées au poste de président, trésorier ?
- Concernant la comptabilité : est-elle faite par une personne extérieure ou par le trésorier lui-même ? Y a-t-il une autre personne qui a les mêmes compétences dans le groupement ? Quelle est la transparence des comptes, i.e. y a-t-il des vérifications/approbations par les autres membres ?
- Quels liens entre les membres ? Se sont-ils cooptés ?
- Quelles sont les conditions pour appartenir au groupement ? Peut-on y entrer/en sortir ? Y a-t-il des analphabètes ?
- Quelle circulation de l'information ? Quelle fréquence des réunions ? Quelles raisons des réunions ?

2.- Le fonctionnement pour le crédit :

- La demande de crédit
 - Quel montant de crédit peut-on demander ? Est-ce un montant global ou par membre ? Les montants peuvent-ils être différents suivant les membres ?
 - Comment se calcule le montant de crédit demandé ?
 - Y a-t-il des réunions pour savoir qui demande et combien ? Y a-t-il approbation publique des demandes ? Comment sont regroupées les demandes ? Qui les récupère et les apporte à la banque ?
 - Quels sont les documents fournis ? Qui les a rédigé ?
 - Les membres peuvent-ils entre eux refuser une demande de crédit jugée trop élevée ?
 - Quel est le poids du bureau dans les décisions ?
- Les garanties au sein du groupement
 - Quelles sont elles ? Comment sont-elles déterminées ?
 - Y a-t-il un document écrit d'engagement ?
 - Comment sont-elles mobilisées lors d'un non remboursement ?
 - S'il n'y a pas de garantie que se passe-t-il si un membre ne rembourse pas ?
- Les conditions à remplir
 - Peut-on avoir d'autres emprunts ailleurs ? Auprès d'IMF ? Auprès d'usuriers ? Auprès de voisins ?
 - Quelles sont les autres conditions demandées par l'IMF ? Par le groupement ? (*à mettre en relation avec les conditions décrites par les IMF*)
- Le FGM (fond de garantie mutuelle)
 - Comment est-il constitué ? Est-ce que chaque membre verse le même montant ?

- Qui regroupe l'argent ? Les transactions se font-elles en espèces, ou des membres ont-ils de l'argent en banque ? Y a-t-il décapitalisation dans certain cas pour constituer le FGM ?
- Est-ce que certains membres avancent ou complètent le FGM pour d'autres ?
- Qui dépose l'argent en banque ? Quand ? Une fois qu'il est en possession de toutes les parts ou petit à petit ?
- Qui incite les membres à verser leur FGM ? Quel système d'information ?
- Qui le restitue par la suite aux membres ?
 - Le déblocage du crédit
- Qui informe que le crédit est débloqué ?
- Est-ce que c'est une somme globale ou par membre ? Qui fait la distribution aux membres ?

3.- Le remboursement du crédit :

De façon générale :

- Quelle fréquence des réunions, des visites pour inciter au remboursement par les techniciens du projet ? Par BEST ? Par les membres du groupement entre eux ?
- Comment se fait le remboursement ? Qui collecte l'argent et le porte à la banque ?
- Et ensuite comment se passe les remboursements entre les membres eux-mêmes ? Des cautions interviennent-elles ?
- Dans le cas d'un non remboursement, et de perte de FGM, quelle part est déduite à chaque membre ?
- Dans ce cas, est-ce que des garanties intra groupement entre en jeu ? Comment et jusqu'à quel point ?
- Si le FGM a suffi à rembourser la banque, peuvent-ils renouveler un crédit ? Et le membre débiteur ? Quelle gestion de ce membre par le groupement ?
- Et si le FGM n'a pas suffi à rembourser la banque... ?

Les stratégies déployées :

- Quelles sont les stratégies en cas de retard de paiement ? Y a-t-il arrangements et cotisations des membres pour ne pas toucher au FGM et garder bonne figure auprès de la banque ? Dans ce cas, pour quel type de membre y a-t-il des avances (famille, proches), pour un membre qui a eut des dépenses exceptionnelles (décès...) ou une mauvaise récolte ?
- Quelles sont les stratégies déployées par le groupement pour forcer les mauvais payeurs ? Sont-ils exclus pour la campagne suivante ? Pour combien de temps ?
- Quelles sont les stratégies pour une personne qui ne peut pas rembourser ?

4.- L'utilisation du crédit :

- Est-ce qu'il y a regroupement pour l'achat d'intrants ? Tous chez des fournisseurs différents ?
- Est-ce qu'il y a échange d'informations sur les pratiques et l'utilisation des intrants au sein du groupement ?

5.- Les crédits lors des 3 campagnes :

Grille permettant de cibler les individus du groupement à enquêter de façon plus approfondie sur leur capacité de remboursement, et leur besoin en financement :

Année	Total mbres	Total mbres crédit	M. demandé	M. octroyé	M. remboursé		
	Noms Indiv.	Remb.	RDP	NR	Rech. Sol.	Mauv. Payeur	à enquêter
2004-2005							
2005-2006	Total mbres	Total mbres crédit	M. demandé	M. octroyé	M. remboursé		
	Group						
	Noms Indiv.	Remb.	RDP	NR	Rech. Sol.	Mauv. Payeur	à enquêter
2006-2007	Total mbres	Total mbres crédit	M. demandé	M. octroyé	M. remboursé		
	Group						
	Noms Indiv.	Remb.	RDP	NR	Rech. Sol.	Mauv. Payeur	à enquêter
				?			
			?				
			?				

RDP : Retard de paiement

NR : Non remboursement

Rech.sol. : agriculteur ayant recherché des solutions pour résoudre son problème de non remboursement

Mauv.Payeur : Agriculteur identifié par le groupement comme individu ayant les capacités de rembourser son crédit mais ne le faisant pas

Comparer le montant des crédits de chaque membre, leur surface (vérifier l'homogénéité des crédits pris au sein du groupement)

Guide d'entretien pour les agriculteurs individuels

Pour évaluer leur capacité réelle de remboursement

Pour évaluer leurs besoins en financement

→ **Objectifs** : Le montant des crédits proposés est-il en adéquation avec les différentes capacités de remboursement des agriculteurs ? Le non remboursement vient-il d'un problème de capacité de remboursement, d'une mauvaise gestion de la trésorerie ou de l'abus du système par un mauvais payeur ? Les crédits proposés répondent-ils aux besoins des agriculteurs, au moment où ils en ont besoin ? Le non remboursement vient-il d'un problème de type de crédit proposé ? Est-ce qu'il y a des différences dans le cas de crédit hors projet, non lié à un ITK spécifique (SCV) ?

1.- Son rôle au sein du groupement

- Est-ce qu'il appartient à un groupement, si oui lequel ?
- Quelles sont ses fonctions au sein du groupement ? Dans le village ?
- Depuis combien de temps est-il dans le groupement ?
- A-t-il des membres de sa famille dans le groupement ?

2.- Son système d'activités

- SAU ? Quelle part sur *tanety* ? Sur rizière à bonne/mauvaise maîtrise d'eau ?
- Mode de faire valoir (fermage, métayage, direct) ?
- Quelles sont ses productions (cultures, élevages) ?
- Quelles sont ses activités extra agricoles ? Celles des autres membres de sa famille ?
- Combien de personnes au sein de la famille (dépendantes du chef de famille) ?

3.- Sa capacité de remboursement

Calcul du revenu disponible annuel pour l'autofinancement en bonne et mauvaise année.

Rmq : la campagne 2004-2005 est considérée comme exemple de bonne année et la campagne 2005-2006 comme mauvaise année.

3.1.- Calcul de la marge brute du système d'activités

Détailler pour les 2 campagnes et pour chaque production agricole, le total des ventes et le total des charges opérationnelles correspondantes (intrants, main d'œuvre, location de matériel ou de terre). Faire de même pour les activités extra agricoles.

Calcul de la marge brute du système d'activités (MB1 et MB2)				
Marge Brute Agricole 2004-2005 (cultures et élevage)				
Ventes des produits agricoles	Productions	Quantité vendue	Prix de vente	Total
Charges opérationnelles	Produits			Total
	MO			
	Location			
Marge brute agricole 2004-2005 (MBA):				
Marge Brute Agricole 2005-2006 (cultures et élevage)				
Ventes des produits agricoles	Productions	Quantité vendue	Prix de vente	Total
Charges opérationnelles	Produits			Total
	MO			
	Location			
Marge brute agricole 2005-2006 (MBA):				
Marge Brute Extra Agricole (force de travail, location, activités extra agri)				
	Activités			Total
Recettes				
Dépenses				
Marge brute extra agricole (MBEA):				
Marge brute du système d'activités (MB1): (MBA 2004-2005+MBEA)				
Marge brute du système d'activités (MB2): (MBA 2005-2006+MBEA)				

3.2.- Calcul du revenu annuel réellement disponible

- Perçoit-il de l'argent d'un parent de la famille ? A quelle fréquence et à quel moment de l'année ?
- Apporte-t-il un soutien financier à des parents (famille...)? A quelle fréquence et à quel moment de l'année ?
- Epargne-t-il et touche-t-il des intérêts ? (Vo)
- Doit-il rembourser un emprunt ?

3.3.- Calcul du montant disponible pour l'autofinancement

- Quel est le montant des dépenses pour les besoins courants (par mois ou par semaine) ? Qui gère ces dépenses ?
- A-t-il dû faire face à des dépenses exceptionnelles durant ces 3 campagnes ? Lesquelles ? Comment les a-t-il financé ?

Calcul du revenu annuel réellement disponible (Revenu net total 1 et 2)		Montant disponible pour autofinancement Solde de trésorerie	
Marge Brute du système d'activités 04-05 (MB1):		Revenu net total 04-05 (RNT1)	
Marge Brute du système d'activités 05-06 (MB2):		Revenu net total 05-06 (RNT2)	
Gains financiers (Gfin)		Dépenses courantes:	
Dons perçus	Montant	Besoins quotidiens	Alimentaires
			Vestimentaires
		Education enfants	
Intérêt épargne	Montant	Total dépenses courantes (Dc):	
		Dépenses exceptionnelles:	
Total gains financiers		Santé, accident	
Frais financiers (Ffin)		Cérémonies	
Remboursement emprunt	Montant	Déficit alimentaire	
		Total dépenses exceptionnelles (Dex):	
Total frais financiers		Solde de trésorerie 2004-2005 (RNT1-Dc-Dex):	
Revenu net total 04-05 (MB1+Gfin-Ffin):		Solde de trésorerie 2005-2006 (RNT2-Dc-Dex):	
Revenu net total 05-06 (MB2+Gfin-Ffin):			

4.- Le crédit

4.1.- Les crédits qu'il a pris

- Quels crédits a-t-il pris depuis la campagne 2003-2004 ?
- A-t-il bénéficié de crédits fournisseurs du projet BV Lac ? Du PSDR ? Autres ?
- Quelles sont les modalités des crédits pris (épargne préalable, taux d'intérêt, durée, montant, périodicité de remboursement, garanties à fournir) ?

Les crédits pris					
2003-2005					
Institution	sol/indiv	M demandé	M octroyé	M à remb.	Reste à remb.
2004-2005					
Institution	sol/indiv	M demandé	M octroyé	M à remb.	Reste à remb.
2005-2006					
Institution	sol/indiv	M demandé	M octroyé	M à remb.	Reste à remb.
2006-2007					
Institution	sol/indiv	M demandé	M octroyé	M à remb.	Reste à remb.

4.2.- Sa compréhension du crédit

- Comment a-t-il été informé des possibilités de crédit ? Du fonctionnement ?
- Comment calcule-t-il ses besoins de financement ?
- Comment calcule-t-il ce qu'il doit rembourser ? Quelle compréhension des intérêts ?

4.3.- Stratégie de remboursement et perception du risque

- Quelles ont été ses stratégies de remboursement ? Comment prévoit-il de rembourser pour cette campagne ?
- Pourquoi d'après lui n'a-t-il pas pu rembourser ? Compte-t-il résoudre son problème de non remboursement ? Si oui, comment ? Si non, que va-t-il se passer (garanties) ?
- Quelle a été la réaction du groupement ? De l'institution ?
- Quelle perception du risque pris ? Comment le gère-t-il ?
- En cas de mauvaise récolte, comment fait-il pour rembourser ?

4.4.- Impact du crédit

- Selon lui, quel impact a eu le crédit pour ses activités, son revenu ?
- Y a-t-il eut un impact social (positif ou négatif) ? Un changement de relation avec sa famille, ses voisins, les membres du groupement ?

4.5.- L'utilisation du crédit

- Pour quelle activité a-t-il demandé un crédit ?
- Pour quelle activité l'a-t-il vraiment utilisé ?
- A quel moment de la campagne l'a-t-il utilisé ? En plusieurs fois ou en une fois ?

5.- Les besoins en financement lors d'une campagne

5.1.- La gestion de la trésorerie

- Qui gère la trésorerie ?
- Comment est alloué l'argent en fonction des dépenses ? Quelles sont les priorités de dépenses ?
- Y a-t-il épargne ? En nature ou en espèces, à la banque ou non ? Pour quelles raisons : besoins extra ordinaires (décès, naissance etc...) ?
- Est-il membre d'une tontine ?
- S'il n'y a pas d'épargne, comment gère-t-il les besoins extra ordinaires ?

6.2.- Les recettes et dépenses

- Quelles sont ses recettes et dépenses au cours d'une campagne : son calendrier de trésorerie ?
- Est-ce que la totalité de la récolte est vendue juste après la récolte ? Au fur et à mesure des besoins ? Stockage pour attendre de meilleurs prix de vente ? Spéculation plus longue ?

→ cf. : *tableau ci-après (calendrier de trésorerie)*

7.- Les besoins en financement à moyen et long terme

- Quels ont été les besoins de financement à moyen ou long terme lors de la trajectoire de l'exploitation (investissement dans terrain, animaux, matériel...) ? Comment les avaient-ils financé ?
- A-t-il réalisé des investissements lors de ces 3 dernières campagnes ? Si oui, avec quel financement (épargne, crédit, autres...) ? A quel moment de l'année ?
- Quelles perspectives ? Quels projets ? Comment compte-il les financer ?

Calendrier de trésorerie :

Demander le montant des recettes et des dépenses pour chaque production et chaque activité extra agricole, et à quel moment de la campagne les transferts sont effectués.

Montant des dépenses et des recettes pour chaque culture, élevage et activités off farm												
Culture :	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
Mo/location labour												
Achat semences												
Mo semis/repiquage												
Achat engrais												
Achat pesticides												
Achat herbicides												
Mo récolte												
Vente production												
Elevage :	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
Achat alimentation												
Vaccinations/soins												
Mo bouvier												
Vente produits												
Off farm :	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
Achats												
Ventes produits												

Annexe 3

Typologie issue du travail de COLLETTA Mathilde et ROJOT Camille, INA-PG, en 2006

Thème du stage : Caractéristiques agraires de deux zones du Lac Alaotra, conditions et impact de l'adoption des systèmes de cultures à base de couverture végétale

Nous avons établi une première typologie à partir d'une part d'une base de donnée issue de 60 enquêtes réalisées en 2004 sur la zone de vallée Marianina et d'autre part du traitement de 100 enquêtes préliminaires réalisées début 2006 dans la zone Nord Est.

A la suite de nos propres enquêtes d'exploitations (61 enquêtes réalisées sur les deux zones), nous avons décidé de la modifier en se basant sur deux critères : **l'autosuffisance en riz et la part de la vente de paddy** dans les recettes agricoles.

Les sites d'enquêtes : deux zones contrastées ont été choisies : les vallées du sud-est et la zone Nord-est afin de pouvoir rencontrer de récents adoptants et des paysans pratiquant le SCV depuis plusieurs années. Il s'agit de zones encadrées par l'opérateur BRL. Nous n'avons pas adopté une approche terroir, mais avons privilégié la couverture d'une grande variété d'exploitations.

Raisonnement de **l'échantillonnage des exploitants** : nous avons traité deux bases de données. L'une issue d'enquêtes de 60 exploitations réalisées en 2004 sur les terroirs d'Ambohimiarina et de Lohafasika (Vallées du Sud Est), l'autre que nous avons construite nous même à partir de 99 enquêtes d'exploitation succinctes réalisées par des enquêteurs BRL début 2006 dans la zone Nord-est. C'est l'analyse de ces bases de données qui nous a permis de prendre connaissance des principaux critères discriminants des systèmes d'activités, puis de réaliser notre échantillonnage pour des enquêtes plus approfondies de chaque type d'exploitation.

Ainsi l'analyse que nous avons faite de la diversité des systèmes d'activité rencontrés nous a permis de relever 2 principaux facteurs discriminants de leur fonctionnement :

-L'autosuffisance ou non en riz

-la spécialisation en production de riz ou polyvalence des activités

Nous avons établi une typologie basée sur ces deux critères, distinguant 4 principaux types d'exploitations.

Un échantillon de 60 exploitants a été enquêté afin de dégager le maximum d'information de chacun de nos entretiens : une quinzaine dans chaque type dont une douzaine d'adoptants. Cependant la liste choisie initialement n'a pas pu être suivie exactement. Certains exploitants n'ont pas pu être rencontrés : nous avons pris rendez vous avec les chefs d'exploitations, mais lorsqu'ils n'étaient finalement pas disponibles, nous cherchions dans le village un exploitant prêt à être enquêté et

si possible du même type. D'autre part, certaines exploitations échantillonnées se sont avérées ne pas appartenir au « type » escompté avant l'enquête approfondie.

La réalisation et l'analyse de ces enquêtes nous ont permis de valider et de compléter la typologie des exploitations.

Nous avons mis en évidence 4 types d'exploitations:

Le type 1 réunit les exploitations non autosuffisantes en riz, alors que le type 2 est autosuffisant en riz. Les types 1A et 2A regroupent les exploitations dont la vente de paddy génère moins de 30% des recettes agricoles. Alors que pour les types 1B et 2B elle génère plus de 30% de leur recette.

Les exploitations du type 1A non autosuffisantes, vendent rarement du paddy (35%) et possèdent soit une autre activité rémunératrice soit un revenu issu de l'élevage indispensable pour assurer les besoins de la cellule familiale, assurant au moins 20% des entrées d'argent.

La vente des cultures sèches représente plus de 70% des recettes agricoles. La surface en rizière irriguée est nulle ou faible (inférieure à 50 ares), cette surface rapportée au nombre de membre dans la cellule familiale est inférieure à 10 ares.

Les exploitants du type 1B non autosuffisants, vendent du paddy et réalise 30% à 100% de leur recettes avec cette vente. Cette vente de paddy est réalisée en général entre septembre et décembre à prix élevé, ils en achètent ensuite au moment de la soudure. La surface en rizière irriguée représente plus de 30% de la surface totale, elle s'étend de 50 à 100 ares mais ramenée au nombre de membres dans la cellule familiale reste inférieure à 25 ares.

Les exploitants non autosuffisants possèdent au maximum 2 zébus, et peu de matériel. Seules 3 exploitations emploient un salarié permanent (bouvier). La surface totale est inférieure à 3ha. Plus de 80% des exploitations ont plus de 40% de leur surface en SCV

Les exploitations du type 2A sont autosuffisantes en riz. La majorité (75%) vend du paddy cultivé soit en irrigué soit en pluvial. Ils cultivent 1 à 9 hectares baibohos, tanety ou bas de pente qui représente plus de 50% de leur surface agricole. La majorité réalise plus de 30% de leurs recettes avec la vente cultures pluviales.

Les exploitants du type 2B autosuffisants en riz vendent tous du paddy, uniquement issu des rizières irriguées. Ils cultivent 1 à 3.5 hectares de rizière irriguée, avec 25 à 100 ares de ces toposéquences par membre de la cellule familiale.

La surface totale des exploitations du type 2 autosuffisantes est supérieure à 1.3 ha, ils possèdent jusqu'à 20 zébus et beaucoup de matériel. Moins de 50% des exploitations ont plus de 40% de leur surface en SCV.

TYPOLOGIE

	Nombre d'exploitations	% de l'échantillon	Autosuffisance en riz blanc	Part dans le Revenu Agricole de :					Part dans le revenu total :		
				vente de paddy	vente de paddy	moyenne	cultures sèches	moyenne	Autre activité		
1A	14	23%	NON	Rarement	< 30%	5%	> 70%	87%	41%		
1B	9	15%	NON	toujours	> 30%	53%	< 80%	47%	18%		
1	22	38%	NON		-	27%		69%	31%		
2A	18	30%	OUI	souvent	< 30%	14%	> 10%	53%	22%		
2B	20	32%	OUI	toujours	> 30%	56%	< 60%	29%	15%		
2	39	62%	OUI	toujours	-	33%		42%	19%		
	Surface totale (ares)	moyenne	Surface en ri + rmmme (ares)	moyenne	Part de la Surface en ri + rmmme	moyenne	Surf en ri ° rmmme / membre de la famille (ares)	moyenne	Part des exploitations adoptantes avec plus de 40% de leur surf en t + b + bp en SCV	Répartition géographique	
1A	12 à 265	118	0 à 50	19	< 45%	16%	< 15 ares	4	73%	8	6
1B	70 à 305	172	50 à 100	61	> 30%	36%	< 25 ares	12	100%	3	6
1		142		38		25%		8	85%	11	12
2A	130 à 1000	357	0 à 220	88	< 45%	30%	< 25 ares	15	50%	4	14
2B	190 à 1126	461	100 à 330	222	> 30%	57%	> 25 ares	38	45%	15	5
2		405		150		42%		26	48%	19	19

Annexe 4

Typologie proposée par Florence Bedoin issue du travail sur : « Etude des systèmes agraires de la petite région de Marololo (Lac Alaotra, Madagascar), INA-PG, 2006.

La petite région de Marololo

Nous avons choisi d'étudier deux des villages de cette zone, les villages d'Andranomena et d'Amparihimpony (la justification de ce choix se trouve page 15). Ils sont situés sur la rive est du lac Alaotra au niveau du cône de déjection de la rivière Andrangorona. Ils appartiennent à la commune administrative d'Ambatosoratra située environ 10 km plus au sud. Le village d'Andranomena est au bord de la piste reliant Ambatondrazaka à Andilamena qui longe la rive est du lac. Il se trouve au contact entre les collines et la plaine. Amparihimpony est juste un peu plus à l'ouest, au milieu des rizières. Les villages sont fréquemment reliés par taxi-brousse à la ville d'Ambatondrazaka distante de 37 Km, soit une heure et demie de voyage (ou quatre heures en vélo). La piste est parfois difficilement praticable en saison des pluies. Contrairement à de nombreuses régions de Madagascar, celle-ci n'est donc pas enclavée et il n'y a donc pas de problème particulier pour la commercialisation des produits.



- Localisation des grands périmètres irrigués aménagés par la SOMALAC
- Localisation de notre zone d'étude



- Délimitation approximative de la zone d'étude
- Chef-lieu de quartier (Fokontany)

Figure 5 : Carte topographique de la zone d'étude au 1/50 000 ème
Source : Foiben taosarintanin'i Madagasikara (Institut cartographique de Madagascar)

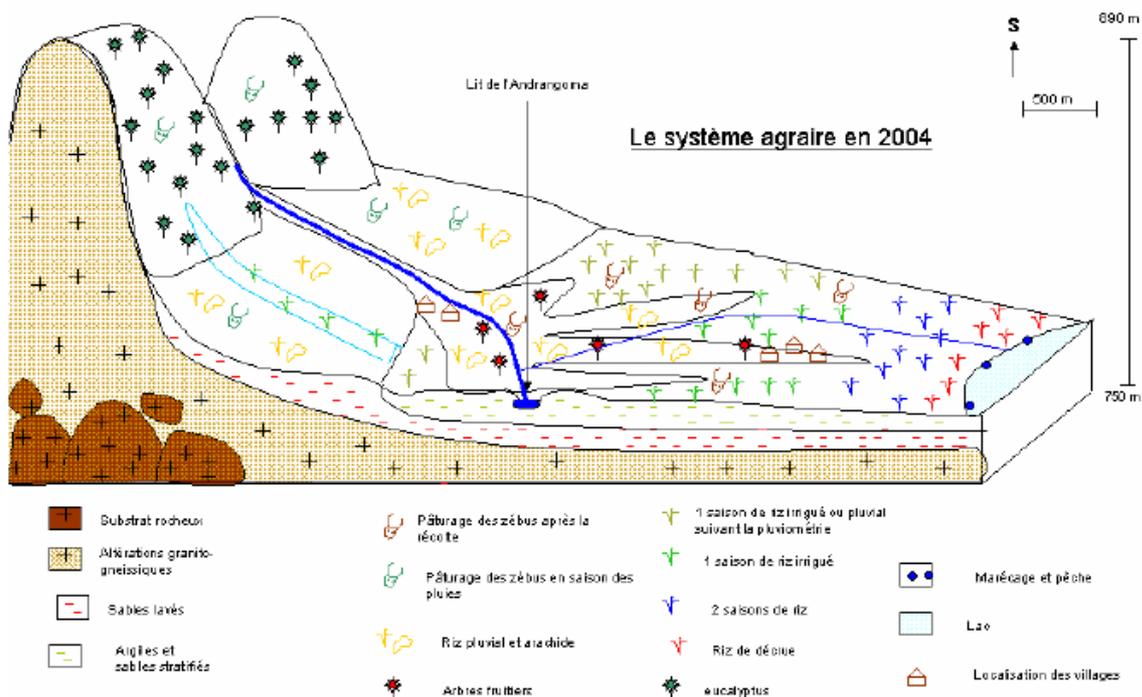


Figure 14 : Le système agricole en 2004

Différenciation des exploitations et typologie

Cette histoire agricole a été vécue différemment suivant les différents types de famille, comme nous l'avons retracé tout au long de cette histoire. Les principaux déterminants de la différenciation des exploitations sont :

- l'origine sociale des familles et donc l'héritage en terres, zébus et matériel
- la possibilité d'acquérir une charrue tôt et ainsi d'augmenter la surface cultivée en rizière
- la taille de la famille à charge
- les problèmes que peuvent rencontrer la famille : décès, maladie, accident et qui l'obligent à décapitaliser (vente de zébus principalement)

Nous avons basé la typologie sur :

- l'accès au matériel de travail du sol
- l'accès aux différents milieux

On arrive actuellement à la typologie suivante :

Type I : exploitations patronales : familles cultivant plus de 1 hectare de rizière bien irriguée par actif familial, équipées d'un motoculteur et employant des ouvriers permanents

Type II : familles cultivant moins de 1ha de rizière bien irriguée par actif, équipées d'une charrue et d'une charrette

Type III : familles issues du type II et ayant accès au matériel de travail du sol contre du travail en entraide

Type IV : familles avec des rizières en propriété mais qui doivent payer le labour

Type V : familles sans accès aux rizières, qui cultive moins de 2 ha en cultures pluviales à l'*angady*

Type VI : sans terre : ouvriers agricoles et pêcheurs.

Annexe 4

Liste des fermes de référence Olympe

Type	Code	Nom de l'exploitant	Zone	Village	Encadrement projet
A : Grands Riziculteurs	C 104	RAHAJOSIA Raymond	Ouest	Maritampona	AVSF (enherbement)
	S 104	RAKOTOMANANA Félix	Ouest	Maritampona	AVSF (mais abandon)
	S 202	RAMENJANAHARY	Ouest	Morafeno	AVSF
	C 101	RAKOTOARILALA Lantonirina Dermond	Ouest	Maritampona	ACSA
	Non enquêté	William	Cala	Ambodivoara	Possède des RI dans PC 23, cessionnaire, SCV
B : Riziculteurs à rendements aléatoires	S 104	RAKOTOZANAKA	Cala	Ambohimiarina	BRL
	S 412	HARIFIDY	Cala	Ambodivaora	
	C 307	RAKOTONDRASOA Jean Charles	PC 15	Andosahabe	BRL
	C 405	RANDRIANARIVOLOLONA Solo	Cala	Ambodivoara	BRL*
C : Autosuffisants exploitant les <i>tanety</i>	C 304	RAKOTOARISON TIANASOA Jasmin	PC 15	Amparihimaina	BRL *
	S 305	RALALAHARISOA Voangy	PC 15	Amparihimaina	BRL *
	S 311	RAKOTOARISOA Pierre Léon	PC 15	Andosahabe	BRL *
	C 202	RAMANANARIVO	Ouest	Morafeno	
	Non enquêté	Trouver un encadré AVSF	Ouest		
D : Agriculteurs diversifiant leurs productions	C 305	RAKOTAHAJARIVELO Herilala	PC 15	Amparihimaina	
	S 310	RAVANIARISOA José	PC 15	Andosahabe	
	C 508	RAZAFAMALALA Julienne	Nord	Ambavahadiromba	BRL *
	C 511	RAFARARANO Ortense	Nord	Antsahamamy	BRL *
	C 509	RANAIVOSON Eugène	Nord	Ambavahadiromba	BRL *

	S 508	Alphonsine	Nord	Ambavahadiromba	BRL *
E : Agriculteurs non autosuffisants et ouvriers agricoles	C 302	BAKOVOLA Suzie Odine	PC 15	Amparihimaina	BRL
	S 403	RAMAMONJISOA Mino	Cala	Ambohimarina	
	C 401	RAMIARNAZY	Cala	Ambohimarina	
	S 308	RANDRIAMAMY Désiré	PC 15	Andosahabe	
F : Pêcheurs ayant une activité agricole	S 505	RAMINASOA Louis	Nord	Ambaniala	BRL *
	C 406	RANAIVOARIVELO Pierre Aimé	Cala	Ambodivoara	
	C 501	RAKOTOSIHANAKA Noelson	Nord	Ambaniala	BRL *
	S 408	RAHOLIARISOA Philomène	Cala	Ambodivoara	

BRL * = exploitations proposées par BRL

Ajouter au réseau 5 exploitations agricoles encadrées par l' ANAE et 5 exploitations agricoles encadrées par BERELAC.

Nombre d'exploitation total	39
Nombre d'exploitations de la zone AVSF	6 (dont 3 déjà encadrés par AVSF)
Nombre d'exploitations de la zone BRL	23 (dont 14 déjà encadrés par BRL)
Nombre d'exploitations de la zone ANAE	5
Nombre d'exploitations de la zone BERELAC	5